

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

C A B I N E T

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

(MCOM N°23 - 2013)

Alain Edouard TRAORE

Officier de l'Ordre National

Ouagadougou, le 3 juillet 2013

Le conseil des ministres s'est tenu le mercredi 03 juillet 2013
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 h 28 mn
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,
Président du Faso, Président du conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté deux (02) rapports :

Le premier rapport est relatif à la passation de marchés pour la fourniture de matériels techniques spécifiques appelés matières d'œuvre dans le cadre des examens du secondaire, session 2013.

Au terme de ses travaux, le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- **SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE GENERAL (SDCG)** pour un montant de **sept millions trente-trois mille cent cinquante quatre (7 033 154) francs CFA TTC ;**
- **ESA SERVICES** pour un montant de **quatre-vingt millions cent cinquante un mille huit cent quatre-vingt quatre (80 151 884) francs CFA TTC ;**
- **TOHFA SERVICES** pour un montant de **seize millions quatre cent six mille six cent trente deux (16 406 632) francs CFA TTC ;**
- **SOGEDIM BTP SARL** pour un montant de **cent huit millions trois cent trente huit mille six cent trente deux (108 338 632) francs CFA TTC ;**
- **DAIMO** pour un montant de **trente sept millions trois cent quatre vingt douze mille quatre cent trente (37 392 430) francs CFA TTC ;**

- **DK MULTISERVICES SARL** pour un montant de **vingt millions six cent soixante huit mille cinq cent quatre-vingt cinq (20 668 585) francs CFA TTC.**

Le financement total de ces marchés s'élève à **deux cent soixante neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille trois cent dix sept (269 991 317) francs CFA TTC** et est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2013.

Le second rapport est relatif à un décret portant création de l'agence nationale de Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI).

La création de cette agence s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité et dote notre pays d'un dispositif de sécurisation du cyberspace national.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE

Le conseil a adopté trois (03) décrets :

Le premier décret porte création de l'identifiant du citoyen à l'Etat civil (ICEC).

L'objectif de l'ICEC est d'assurer entre autres la reconstitution de la filiation et de l'arbre généalogique, la traçabilité géographique du code, la sécurité, la stabilité et la fixité du code.

L'adoption du présent décret permet d'organiser une codification unique du citoyen Burkinabè.

Le deuxième décret porte organisation du ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité.

Son adoption permet à ce département ministériel d'extraire toutes les structures et attributions inhérentes à la décentralisation et de renforcer les autres domaines de compétences déjà existants, en vue d'une meilleure prise en charge de certaines attributions relevant des missions de souveraineté de l'Etat.

Le troisième décret porte approbation des statuts de l'agence nationale de Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI).

L'adoption de ce décret permet à cette agence de disposer de ressources propres, lui permettant d'exécuter ses plans et programmes allant dans le sens du renforcement de la sécurité du cyberespace national.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

Le Conseil a adopté un décret accordant un permis d'exploitation industrielle de grande mine d'or dans la commune rurale de Seguénéga, province du Yatenga, région du Nord à la **Société AMARA MINING PLC**.

Ce projet couvre une superficie de 49 km² et permet de maintenir 599 emplois permanents. Il va générer des recettes au budget de l'Etat, d'environ **douze milliards cinq cent millions (12 500 000 000) de francs CFA** sur une période d'exploitation de 21 mois.

I.4. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Le Conseil a adopté un décret portant organisation du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

La relecture de l'organigramme répond d'une part au besoin de se conformer aux dispositions du décret portant organisation-type des départements ministériels et d'autre part, d'opérer des ajustements pour plus d'efficacité au regard des changements institutionnels induits par les enjeux du développement urbain.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de l'Economie et des Finances a fait au Conseil une communication relative aux débats budgétaires 2013 qui débiteront le 4 juillet 2013. Ces débats porteront sur les résultats de la revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2013 et sur l'examen des avant-projets des budgets 2014 des Institutions et des Ministères.

II.2. Le ministre de la Communication a fait au Conseil une communication relative à la célébration du cinquantième de la Télévision du Burkina le 5 Août 2013.

Placé sous le Très Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, Chef de l'Etat, cet évènement constitue une opportunité d'évaluation du chemin parcouru depuis le 5 août 1963, mais aussi d'améliorer les programmes et les services offerts et de renforcer les capacités structurelles et opérationnelles.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Kodio **LOUGUE**, Officier général, est nommé Ambassadeur du Burkina Faso en République du Mali.
- Monsieur Gnana Henri **BACYE, Mle 26 745 U**, Ministre Plénipotentiaire, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Burkina Faso auprès de la République Arabe d’Egypte.

B. AU TITRE DU MINISTERE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET DES REFORMES POLITIQUES

- Monsieur Issa **SAVADOGO, Mle 21 724 U**, Professeur des lycées et collèges, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique.
- Monsieur Ralaki **ZABRE, Mle 25 125 W**, Conseiller en Sciences et techniques de l’information et de la communication, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique.
- Monsieur Bakari **DIENI, Mle 43 352 R**, Professeur, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique.
- Monsieur Kologobo Evariste **SANON, Mle 19 639 F**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services.

- Monsieur Adama **COULIBALY, Mle 36 380 S**, Professeur certifié des Lycées et Collèges, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent des réformes politiques.
- Monsieur Sory **OUATTARA, Mle 23 868 A**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique.
- Monsieur Aboubakar **SANGO, Mle 110 922 M**, Enseignant d'Université, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur général des relations avec les institutions.
- Monsieur Dialinli **OUALI, Mle 97 430 E**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles.
- Monsieur Guesbéogo Alexandre le Grand **ZANGO, Mle 49 835 S**, Professeur certifié des Lycées et Collèges, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Madame Alice **HENRY/ZANGO, Mle 33 326 R**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommée Directrice du contrôle fiscal.
- Monsieur Tankoudougou **NIKIEMA, Mle 216 198 M**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Komandjari (Gayeri) ;

- Monsieur Adama **OUATTARA, Mle 34 046 K**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Mouhoun (Dédougou).

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE

- Monsieur Dramane **DIARRA, Mle 17 298 M**, Administrateur civil, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ;

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

- Monsieur Widegnoma Jean de Dieu **NITIEMA, Mle 33 775 U**, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon est nommé Directeur de la vulgarisation et de la Recherche-Développement (DVRD) ;
- Monsieur Pascal **ZONGO, Mle 24 164 G**, Ingénieur agronome, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur des intrants et du développement des productions végétales ;
- Monsieur Lucien **SAWADOGO, Mle 26 825 F**, Ingénieur agronome, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de la protection des végétaux et du conditionnement.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION

- Madame Mariam **KABORE/OUEDRAOGO, Mle 32 489 D**, Conseiller en Sciences techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Mathieu **BONKOUNGOU, Mle 19 265 E**, Conseiller en Sciences techniques de l'information et de la communication, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Téné Patrice **DISSONGO, Mle 20 180**, Conseiller de Presse et technique de l'information, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Idrissa **SEDOGO, Mle 104 846 D**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur des marchés publics.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

- Monsieur Aboubacar Armand **BOCOUM, Mle 225 840 L**, Conservateur-restaurateur de musée, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la formation et de la recherche ;
- Monsieur Jules **YAMEOGO, Mle 36 321 J**, Professeur des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Institut national de formation artistique et culturelle (INAFAC) ;

- Monsieur Souleymane **PALENFO, Mle 43 336 R**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur du Centre national d'artisanat d'art (CNAA) ;
- Monsieur Jean-Paul **KOUDOUGOU, Mle 47 619 D**, Professeur des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Promotion des musées ;
- Monsieur Issa **KABORE, Mle 54 439 A**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles (DPPDEC) ;
- Monsieur Barthélémy **KABORE, Mle 43 339 D**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Inventaire, de la documentation et de la recherche ;
- Monsieur Marcelin **ZANGO, Mle 216 768 G**, Conseiller culturel, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Conservation et de la promotion du patrimoine culturel.

H. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DU DESENCLAVEMENT ET DES TRANSPORTS

- Monsieur Bébakouéni **LOHOUARA, Mle 23 431 T**, Ingénieur géodésien, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services.

I. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Madame Djénéba **SANON/OUEDRAOGO, Mle 53 434 U**, Médecin spécialiste en santé publique, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommée Directrice générale de la santé ;
- Monsieur Segrima Sylvain **DIPAMA, Mle 32 482 U**, Médecin de santé publique, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles;
- Monsieur Mahamadi Alexis **KINDO, Mle 18 280 C**, Conseiller en Gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;
- Monsieur Boureima **OUEDRAOGO, Mle 373 71 05 C**, Ingénieur statisticien économiste, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des Services informatiques et de la télésanté.

J. AU TITRE DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

- Monsieur Stanislas Bienvenue **GOUNGOUNGA, Mle 207 364 A**, Economiste, 1^{ère} classe, 2^e échelon est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles (DGESS) ;
- Monsieur Solimane Hamed **OUATTARA, Mle 215 173 W**, Planificateur aménageur foncier, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes (DGPP/DGESS) ;

- Monsieur Mwimalo Conrad **SOME, Mle 117 483 P**, Sociologue, 1^{ère} classe, 2^e échelon est nommé Directeur de la formulation des politiques (DFP/DGESS).

K. AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Tiémoko **KONATE, Mle 13 523 G**, Docteur vétérinaire, 3^{ème} classe, 5^e échelon est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Gomkoudougou Roger **ZANGRE, Mle 13 191 L**, Chargé de recherche, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Bila Arouna **TATIETA, Mle 10 866 C**, Intendant universitaire, 1^{ère} classe, 13^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Mahamoudou **BAMOGO, Mle 26 284 K**, professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 13^e échelon, est nommé Inspecteur technique ;

L. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

- Monsieur Zotanaba Jean **OUEDRAOGO, Mle 015 34 W**, Inspecteur des postes et télécommunication, classe exceptionnel, 4^e échelon est nommé Inspecteur général des services ;

- Monsieur Issouf **DIALLO, Mle 503 421 R**, Ingénieur de conception informatique, est nommé Secrétaire permanent du forum de partage des meilleures pratiques dans le domaine des TIC et de la Semaine nationale de l'internet ;
- Monsieur Eléazar **LANKOANDE, Mle 36 23 S**, Ingénieur gestionnaire des télécommunications est nommé Directeur général de développement de l'industrie numérique ;
- Monsieur Hamadé **OUEDRAOGO, Mle 495 22 U**, Informaticien, 1^{ère} Classe, 13^e échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Casimir **NIKIEMA, Mle 13 93**, Inspecteur des services postaux et financiers, 3^{ème} classe, 18^e échelon est nommé Directeur général du secteur des postes (DGSP) ;
- Monsieur Issa **KANAZOE, Mle 240 95 P**, Ingénieur d'application des techniques informatiques, 1^{ère} classe, 12^e échelon est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Saïdou **YANOOGO, Mle 34 14 P**, Gestionnaire des télécommunications, 1^{ère} classe, 17^{ème} échelon est nommé Directeur général des infrastructures de communications électroniques ;
- Monsieur Nebwaoga Casimir **KABORE, Mle 78 685 X**, Economiste, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Madame Jeanne Marie Chantal Boudenoma **ZOUNGRANA/OUEDRAOGO, Mle 25 791 G**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^e échelon est nommé Directrice des archives et de la documentation ;

- Monsieur Moumini **YAMEOGO, Mle 117 398 M**, Journaliste, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;
- Monsieur Wendkouni Jonas **ILBOUDO, Mle 55 978 X**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1^{ère} classe, 4^e échelon est nommé Chargé d'études au secrétariat général ;
- Monsieur Abdoulaye **KONDE, Mle 130 468 Z**, Magistrat, 3^{ème} grade, 3^e échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Abdoulaye **DJANDE, Mle 47 647 W**, Enseignant chercheur, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon est nommé Directeur de cabinet.

M. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AMANAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

- Monsieur Débié **BADO, Mle 59 705 P**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^e échelon est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Charles **KI, Mle 19 669 N**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 13^e échelon, est nommé Directeur général de la décentralisation (DGD);
- Monsieur Vital Placide **SIMPORE, Mle 58 078 D**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur de cabinet ;
- Monsieur Jonas **BATIONO, Mle 207 365 J**, Architecte urbaniste, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Secrétaire technique permanent de la Commission nationale de l'aménagement du territoire (SP/CNAT) ;

- Monsieur Jean Marie **OUATTARA, Mle 130 198 F**, Magistrat, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur général de l'aménagement du territoire et du développement local (DGAT/DL);
- Monsieur Jean-Baptiste **YAMEOGO, Mle 97 437 N**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Chef de département de la préparation et du suivi des plans d'action du Secrétariat technique permanent de la Conférence nationale de la décentralisation ;
- Madame Nerpougda Marie Christiane **WAONGO/OUEDRAOGO, Mle 212 421 B**, Conseiller en Gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 2^e échelon est nommée Directrice générale de la fonction publique territoriale (DGFPT);
- Madame Marie Simone **BAZIEMO/YAMEOGO, Mle 19 937 S**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommée Directrice du suivi des carrières et des pensions des personnels des collectivités ;
- Madame Esther Félicité **NACRO/COMBARY, Mle 91 865 D**, conseiller en Gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommée Directrice des ressources humaines (DRH) ;

- Monsieur Adama **SONDE, Mle 47 744 M**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé chef de Département de la communication et de la documentation au secrétariat technique permanent de la Conférence nationale de la décentralisation ;
- Monsieur Idrissa **SAVADOGO, Mle 28 072 C**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 13^e échelon, est nommé Directeur de la formation et du perfectionnement du personnel (DFP).

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS

A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté un décret portant nomination d'administrateurs au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF).

Au titre du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale.

Monsieur Kléna Jean **OUATTARA, Mle 26 747 C**, Conseiller des affaires étrangères.

Au titre du personnel de l'ENAREF

Monsieur Irdourè **NOUFE, Mle 230 23 21 N**, Documentaliste.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté **deux décrets** :

Le premier décret porte nomination d'administrateurs au Conseil d'administration de l'Agence de promotion des investissements (API).

Au titre du Conseil présidentiel pour l'investissement (CPI) :

Monsieur Djibrina **BARRY**, Secrétaire permanent du Conseil présidentiel pour l'investissement ;

Au titre du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat :

Monsieur Joseph **ZERBO**, Conseiller des affaires économiques.

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances :

Madame Adélaïde **NARE/DIAMOUNGOU, Mle 13 262 A**, Inspecteur des impôts.

Au titre du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire :

Monsieur Kader **KABORE, Mle 33 780 E**, Ingénieur d'agriculture.

Au titre du Ministère des Mines et de l'Energie :

Monsieur Moussa **OUTTARA, Mle 501 592 D**, Ingénieur électricien.

Au titre de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina (CCI-BF) :

Monsieur Pierre **ZERBO**, Directeur général de la Banque de l'habitat ;

Monsieur Lassané **ZIBA**, Administrateur général de ZIL TELECOM ;

Monsieur Mamani **CAMARA**, Gérant de la Société SOAF.

Le second décret nomme Monsieur Djibrina BARRY, Secrétaire Permanent du Conseil présidentiel pour l'investissement, Président dudit Conseil.

Le Ministre de la Communication

Porte-parole du Gouvernement

Alain Edouard TRAORE

Officier de l'Ordre National